EL-TARF

Saisie de 60 camions chargés de sable

Selon des sources fiables, les éléments de la brigade de gendarmerie de la commune d'Echatt ont procédé, dans la nuit de dimanche à lundi, à la saisie de 60 camions de gros tonnage, chargés de sable de dune.

Les camions saisis appartiennent à l'entreprise chinoise en charge de la réalisation de logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire au niveau de la localité de Ben Amar, relevant de ladite commune.

Interrogé par téléphone, le président de l'Assemblée populaire communale d'Echatt a affirmé que l'entreprise chinoise incriminée ne dispose pas des autorisations nécessaires pour l'extraction de sable. Cependant, nos sources nous ont indiqué que les Chinois soutiennent le contraire, affirmant que c'est la commune qui a fourni des autorisations pour faire bénéficier l'entreprise de ce matériau de construction indispensable. Par ailleurs, la gendarmerie a ouvert une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Daoud Allam

BÉJAIA

Une collision entre un bus de voyageurs et un véhicule léger fait un mort à Tazmalt

Un tragique accident de la circulation s'est produit tôt, dans la matinée de lundi dernier, sur la RN 26, plus précisément à hauteur du village Tiliwa (Tazmalt), impliquant un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, desservant la ville de Béjaïa et Alger, faisant un mort. Le conducteur du véhicule qui a heurté frontalement le bus décéda sur le coup , selon une source locale .

Une enquête a été immédiatement ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes du drame.

Par ailleurs, un autre bus de transport urbain de voyageurs du chef-lieu de la wilaya, a percuté violemment le mur d'une habitation située au niveau de la cité des 600-Logements à Ihaddadène.

L'accident en question a fait deux blessés légers, selon la Protection civile.

A. Kersani

MÉDÉA

4 morts et 5 blessés dans un accident de la route à Chahbounia

Un accident mortel s'est produit avant-hier vers 17h sur le CW 2A, au lieu dit Lahrach, dans la commune de Chahbounia, à 110 km au sud-ouest de Médéa. Selon les informations que nous avons pu recueillir, il s'agit d'un fourgon de marque Peugeot, à bord duquel se trouvaient 9 personnes, qui a dérapé puis capoté. Le bilan est lourd : quatre passagers sont morts sur le coup et cinq autres ont été blessés, dont trois grièvement. Mais selon d'autres sources, le bilan se serait alourdi, une sixième personne ayant succombé à ses blessures. Les services de gendarmerie de Chahbounia ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

Karim O.

KHENCHELA

La jeune Nina retrouvée morte dans un puits

L'affaire de la disparition mystérieuse de la jeune Boulebad Nina, âgée de 4 ans, demeurant à Tamza, et qui a fait couler beaucoup d'encre, et mobilisé citoyens, proches et services de police pendant 33 jours, a connu hier son épilogue. En effet, le corps sans vie de Nina a été retrouvé par un voisin, dans les profondeurs d'un puits situé à 800 mètres du domicile de la victime. Sitôt alertés, les éléments de la Protection civile et la Gendarmerie nationale se sont déplacés sur les lieux. Le corps de la fillette a été transporté à l'hôpital de Khenchela pour subir une autopsie. La gendarmerie continue son enquête pour arrêter le criminel. Ce drame a bouleversé toute la population de Khenchela qui a appelé les autorités locales à punir le coupable.

Benzaïm Abdelouahab

LA MÉDIATION JUDICIAIRE

Ce mode alternatif de règlement des litiges

Depuis son entrée en vigueur le 25 avril 2009, la médiation judiciaire a été introduite dans 1 520 affaires, soit une moyenne de 100 affaires par semaine. Pour ce faire, 1 614 médiateurs ont été «recrutés» à travers le territoire national. C'est ce qu'a indiqué hier Ahmed Ali Salah, directeur du Centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ), au centre de presse du quotidien El Moudjahid.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - La médiation est un processus d'accompagnement des parties en litige qui se distingue par le règlement amiable du conflit en rétablissant la qualité des relations entre les deux parties. Conçue pour sa rapidité dans la recherche des solutions et son économie de temps et d'argent, la médiation constitue ainsi «une solution qui garantit les intérêts mutuels des parties». Ce mode alternatif de résolution des conflits «est réservé à toutes sortes de litiges, à l'exception du contentieux relatif aux affaires familiales, aux affaires prud'homales et à celles susceptibles de porter atteinte à l'ordre public», précise le directeur du CRJJ. Et d'expliquer que la médiation n'est introduite qu'une fois l'affaire arrivée devant le juge. Celui-ci propose la médiation comme alternative de résolution du conflit.«L'accord préalable des parties est nécessaire», ajoute maître Azzi Merouane, avocat, qui explique que ce nouveau mode de règlement des conflits ne dépasse pas la durée de trois mois.

Une période, dit-il, qui «peut être renouvelée une seule fois suite à la demande des concernés. Ils peuvent aussi demander au juge l'arrêt de cette médiation». Ainsi, l'affaire reviendra au niveau des tribunaux.

Pour sa part, maître Chama, avocat, a jugé qu'il faudra expliquer le rôle du conciliateur et celui du médiateur. «Il y a là nécessairement une mise au point à apporter et particulièrement quand nous parlons de ces moyens alternatifs de règlement des litiges et des conflits». Il considère que la conciliation est la panacée du juge. Et de souligner que le travail du médiateur se base essentiellement sur l'intérêt des uns et des autres et non pas sur la loi. «Sa tâche est de renouer et de faciliter le dialogue entre les deux parties», dit-il.

Mais il regrette qu'il y ait des exclusions dans les affaires qui peuvent faire objet d'une médiation. Selon les textes de loi, «la médiation n'est pas prévue dans les contentieux administratifs», déplore-t-il.

R. N.

HB Technologies expose au Maroc

HB Technologies, une entreprise algérienne activant depuis 2007 dans les domaines du développement de solutions complètes d'identification de haute sécurité comme la carte d'identité et le passeport électroniques à reconnaissance biométrique, de la production et la personnalisation de toute une gamme de cartes électroniques et qui participe depuis plusieurs années au Salon international de la carte à Paris, s'intéresse, également, au marché marocain puisqu'elle sera présente, en qualité d'exposant, les 3, 4 et 5 novembre au Salon international sur les technologies de l'information de Casablanca. Au cours de cette manifestation, dédiée donc aux technologies de pointe en la matière et qui verra la participation, notamment des leaders des TIC, les ingénieurs de HB Technologies présenteront leur gamme de produits et plus particulièrement une solution intégrée, pour la gestion de la production, ainsi que la personnalisation des passeports et des cartes d'identité électroniques et biométriques, d'une part et le module d'authentification forte «Kalaâ», d'autre part. Ce dernier, qui se présente comme une simple clé USB, assure la protection, l'intégrité et la confidentialité des transactions et messages électroniques. Bien entendu, d'autres produits, comme les cartes pour la téléphonie fixe et mobile — cartes à gratter, cartes à puce, cartes SIM-GSM — et les cartes bancaires, y compris la carte Visa, produites dans ses infrastructures certifiées ISO et Visa international, figureront dans la gamme des produits qu'elle exposera au cours de ce salon.

Dans ce domaine, la carte en polycarbonate, matériau qui présente des caractéristiques de résistance et de durabilité particulières, constitue son produit phare.

Hommage à la mémoire du professeur Abdelaziz Ouabdessalem

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre cher et bien-aimé professeur Abdelaziz Ouabdessalem, inhumé le 25 octobre dernier au cimetière de Baba-Hassen, en présence d'une foule nombreuse et d'éminentes personnalités nationales.

Il s'est éteint à l'âge de 92 ans après avoir vaillamment lutté contre la maladie, qui a fini par l'emporter. Ceux qui ont eu la chance de le connaître en tant que maître et collègue saluent sa mémoire. Pédagogue d'envergure et l'un des piliers de l'université algérienne, El-Hadj Abdelaziz Ouabdessalem était l'une des personnalités nationales parmi les plus respectées.

Premier recteur de l'Algérie indépendante, directeur central au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, il était aussi le père fondateur de la prestigieuse Ecole nationale polytechnique, une institution universitaire à vocation technologique, d'importance stratégique à l'échelle du continent africain, expressément voulue par les plus hautes autorités du pays au lendemain de l'indépendance en vue de relever les nouveaux enjeux et défis auxquels l'Algérie allait très vite devoir faire face. L'homme, connu pour sa longue expérience et sa perspicacité d'esprit, était en fait un universitaire accompli dans le sens le plus noble du terme pour avoir pratiqué, avec un professionnalisme et une probité intellectuelle exemplaires, toutes les facettes du métier d'enseignant universitaire qui était, pour lui, une passion et une noble raison de vivre.

Photo : DR

Qui de nous ne se souvient d'avoir goûté le plaisir intellectuel de ses belles démonstrations en statistiques, mathématiques ou de la résolution élégante de certains problèmes pratiques relevant du domaine de la «fiabilité des systèmes».

Tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer ou de collaborer avec lui, lui rendront sans nul doute un hommage particulier pour sa rigueur professionnelle et son engagement universitaire très peu connu du large public, notamment du fait de sa modestie et de sa discrétion légendaires.

Directeur de l'Ecole nationale polytechnique, le regretté l'aura servie avec dévouement, abnégation et sincérité, contribuant largement à la formation de plusieurs générations d'ingénieurs polytechniciens. Son esprit brillant ne trouvait pas seulement à s'exprimer par écrit : la parole du Cheikh était respectée.

Sans jamais se mettre en avant, il avait en réunion une forte présence, sachant en quelques phrases énoncer une idée lumineuse ou encore recentrer sur l'essentiel un débat qui prenait la mauvaise direction.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister aux divers conseils scientifiques et nombreuses commissions ministérielles, qu'il a généreusement présidés, témoigneront sans aucun doute de sa parfaite civilité en toutes circonstances, de son ouverture d'esprit, de son expérience éclairante capable d'aborder les sujets les plus divers : histoire de la Révolution (à laquelle il a participé à travers son rôle actif au sein de la Fédération FLN de France), philosophie, religion et même politique (toujours évidemment avec la discrétion qui l'a toujours caractérisé et un sens aigu de l'humour qui lui permettait de s'exprimer par quelque trait discrètement incisif).

Personne pieuse et tolérante, courtoise, alliant modestie et discrétion en toutes circonstances, El-Hadj Abdelaziz Ouabdessalem nous a quittés discrètement non sans nous avoir laissé une kyrielle de messages et de leçons à méditer.

Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de ce pilier et de cette icône de l'université algérienne, de ce modèle de rigueur et de probité intellectuelles qui nous laisse aujourd'hui un grand vide de générosité, de compétence et de rigueur difficile à combler.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Le Collectif des anciens élèves, des enseignants et travailleurs de l'Ecole nationale polytechnique